

## The Evolutions of Contemporary French: Written Code – Oral Code Interactions

### Les évolutions du français contemporains : interactions entre code oral et code écrit

### Evoluțiile limbii franceze contemporane: interacțiuni între codul oral și codul scris

**Louis BEGIONI**

CAER EA 854, Aix-Marseille Université

begionilo@voila.fr

#### Abstract

*This study presents some reflections on the relationship between written French and spoken French, trying to highlight the main features on a new type of written language that has many features of oral language. This, in many cases, has simplified forms, but this is not an absolute rule. Our analysis shows these phenomena, particularly at the lexical morphological and syntactic level.*

#### Résumé

*Cette étude présente quelques réflexions sur les rapports existant entre le français écrit et le français parlé en essayant de mettre en évidence les principaux traits relatifs à un nouveau type de langue écrite qui possède de nombreuses caractéristiques de la langue orale. Celle-ci, dans de nombreux cas, présente des formes simplifiées ; mais ce n'est pas une règle absolue. Notre analyse met tout particulièrement en évidence ces phénomènes au niveau lexical, morphologique et syntaxique.*

#### Rezumat

*Acest studiu prezintă câteva reflecții asupra raporturilor existente între limba franceză scrisă și cea vorbită, încercând să evidențieze principalele trăsături ale unui nou tip de limbă scrisă, care posedă numeroase caracteristici ale limbii orale. Aceasta, în numeroase cazuri, prezintă forme simplificate, fără a vorbi, însă, de o regulă absolută. Analiza noastră reliefează, în special, aceste fenomene la nivel lexical, morfologic și sintactic.*

**Keywords:** *French linguistics, sociolinguistics of French, spoken French.*

**Mots-clés:** *linguistique française, sociolinguistique du français, français oral.*

**Cuvinte cheie:** *lingvistică franceză, sociolingvistica limbii franceze, franceza orală.*

\*\*\*

Dans cette étude, nous proposons de présenter quelques réflexions sur les rapports existant entre le français écrit et le français parlé en essayant de mettre en évidence les principaux traits relatifs à un nouveau type de langue écrite qui possède de nombreuses caractéristiques de la langue orale. Celle-ci, dans de nombreux cas, présente des formes simplifiées mais cela n'est pas un règle absolue.

## 1. Le grand écart entre langue parlée et langue écrite

Lorsque l'on étudie la langue française aujourd'hui, on est frappé par l'écart important qui existe entre la langue écrite et la langue parlée. Même lorsqu'il s'agit du français dit standard, on peut observer des écarts de plus en plus importants à tous les niveaux : lexical, morphologique et syntaxique. Ces écarts sont dus à l'évolution diachronique qui est beaucoup plus marquée à l'oral qu'à l'écrit. La langue écrite reste largement fidèle aux règles linguistiques du XIX<sup>ème</sup> siècle alors que l'oral a pris le large en modifiant substantiellement de nombreuses normes écrites. Ces évolutions qui, dans plusieurs cas, peuvent être considérées comme des écarts importants à la norme, constituent néanmoins un ensemble de structures cohérentes qui sont le résultat d'évolutions systémiques de la langue.

Ces différences importantes entre l'écrit et l'oral sont en partie la cause des problèmes d'apprentissage de l'écrit que rencontrent un nombre croissant d'élèves dans le système éducatif français. En effet, le changement des pratiques culturelles en particulier dans le domaine de la lecture rend de moins en moins évidente la connaissance d'une norme écrite qui dans une large mesure est encore celle du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le français écrit commence à assumer à l'école un statut de langue « quasi étrangère » qui a pour conséquence la forte augmentation de l'analphabétisme à l'école primaire ainsi que dans les deux premières années du collège.

## 2. Eléments d'évolution historique de la langue française

Dans le panorama des langues romanes, la langue française peut être considérée comme peu phonétique dans la mesure où son orthographe est la plus éloignée de la prononciation.

Ceci nous conduit à faire quelques considérations historiques sur l'évolution du français et, pour cela, il nous faut remonter jusqu'à l'ancien français. En ancien français, l'écrit était beaucoup plus proche de l'oral et la plupart des voyelles et des consonnes se prononçaient (même les consonnes finales).

Ainsi, dans la déclinaison de certains noms et adjectifs, on peut observer des variations orthographiques qui nous donnent de précieux indices sur la prononciation de l'époque. Voici l'exemple de la déclinaison du mot « chevalier » :

Cas Sujet singulier : *li chevaliers*  
 Cas régime singulier : *le chevalier*  
 Cas Sujet pluriel : *li chevalier*  
 Cas régime pluriel : *les chevaliers*

Pour le syntagme *les chevaliers* du cas régime pluriel, la transcription phonétique pourrait être la suivante :

[lɛʃəvaljɛrs]

Dans cette transcription, on peut noter que les graphèmes « ch » se prononce encore [tʃ] alors qu'en français contemporain l'affriquée s'amuït en [tʃ] et que dans les graphèmes terminaux « ers » du mot toutes les consonnes sont prononcées.

De la même manière, les variations d'écriture qui caractérisent le syntagme suivant au cas sujet singulier :

*li granz chevaliers / li grants chevaliers / li grands chevaliers* (le grand chevalier)

sont également un indice de la prononciation des consonnes finales où :

z = ts = ds.

De l'ancien français au français contemporain, l'amuïssement des consonnes finales se généralise même dans le cas de marques morphologiques discriminantes comme c'est le cas du « s » du pluriel.

La norme de l'orthographe s'est progressivement fixée jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle en conservant une grande partie des règles de l'ancien français. C'est la raison pour laquelle l'écart entre le français oral et le français écrit est si important de nos jours.

L'anglais peut-il nous aider à retrouver la prononciation de l'ancien français ? Dans son ouvrage *Honni soit qui mal y pense*, Henriette Walter montre comment l'ancien français de Normandie a été à la base de la constitution du lexique de la langue anglaise, depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume le conquérant [1].

La prononciation de mots anglais provenant de l'ancien français peut nous éclairer sur leur prononciation d'origine :

Ainsi, **Pierrot** diminutif de **Pierre** a donné **parrot** (perroquet). A cause de *parrot* on sait que Pierrot se prononçait [pjerrot].

Le cas du *s* devenu accent circonflexe est l'exemple le plus frappant :

ancien français	français moderne	anglais
<i>haste</i>	hâte	<i>haste</i>
<i>maistre</i>	maître	<i>master</i>
<i>tempeste</i>	tempête	<i>tempest</i>

etc.

Jusqu'à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, les fluctuations de l'orthographe ont été importantes. Lorsque l'on consulte les anthologies littéraires de ce siècle, on peut observer que les variations sont bien plus importantes au début, on trouvera ainsi chez Rabelais des variations du type « avec » / « avecque » / « avecques » / « aveque », alors que chez Montaigne, celles-ci deviennent de plus en plus rares et la norme de la langue écrite est en voie de constitution.

Il faudra attendre le siècle classique avec l'institution de l'Académie française en 1635 par le Cardinal de Richelieu pour que l'orthographe devienne objet d'attention et de réforme.

Ainsi dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, troisième édition de 1740, on propose le remplacement des consonnes devenues muettes :

<i>escrire</i>	devient	écrire
<i>mesme</i>	devient	même
<i>succez</i>	devient	succès

### 3. Le français d'aujourd'hui

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'écart se creuse entre l'oral et l'écrit. La langue standard orale n'a plus exactement les mêmes règles de fonctionnement que celles de l'écrit et l'on tend à importer à l'écrit des formes standard de l'oral qui sont dans la plupart des cas abrégées et simplifiées. C'est sans doute pour toutes ces raisons, que l'on peut observer une progression constante de l'analphabétisme dans le système éducatif (école primaire et collège). Les comédies de Molière sont de moins en moins comprises et la langue du XVII<sup>ème</sup> siècle devrait être étudiée comme une langue étrangère.

Nous ne parlerons pas ici des réformes de l'orthographe ou des velléités de réformes qui n'ont été suivies que de peu d'effets dans les pratiques langagières des locuteurs français. En revanche, nous présenterons un certain nombre de phénomènes linguistiques qui sont le signe évident des interactions importantes existant entre la langue orale et la langue écrite. Pour cela, nous distinguerons dans l'ordre : les phénomènes lexicaux, morphologiques et syntaxiques.

### 3.1. Les variations lexicales

Le lexique est sans doute le domaine le plus touché par les variations mais c'est aussi le plus banal sur le plan linguistique dans la mesure où le lexique n'est pas une composante systémique et structurelle du fonctionnement de la langue. Il est sujet aux modes, aux influences d'autres langues et dans le cas du français d'aujourd'hui à de nombreuses transformations liées à l'usage oral. Nous proposons maintenant une série d'exemples non exhaustive des phénomènes les plus importants dans le domaine lexical.

La troncation de la (ou des) syllabe(s) finale(s) constitue le phénomène le plus récurrent.

On a par exemple :

cinéma	devient	ciné
coloscopie	devient	colo
colonie de vacances	devient	colo
gastroentérologue	devient	gastro
hôpital	devient	hosto

Ici la troncation s'accompagne de la disparition de l'accent circonflexe qui se transforme en « s » comme c'était le cas en ancien français « hospital » en raison de la nouvelle configuration syllabique.

otorhinolaryngologiste	devient	otorino / O.R.L
------------------------	---------	-----------------

Dans sa forme abrégée « otorino » perd le « h » et caractérise la langue familière alors que O.R.L. est le sigle d'usage utilisé dans la langue standard et médicale.

Portugais	devient	Portos
-----------	---------	--------

Ici la troncation s'accompagne de l'ajout d'un « s » qui fait sans doute allusion au nom de l'un des trois mousquetaires.

psychanalyste	devient	psy
restaurant	devient	resto
restaurant universitaire	devient	resto-u
show business	devient	chobiz

Dans cet exemple, on peut observer que les deux mots anglais « show » et « business » s'assemblent en un seul avec une francisation phonétique avec le « ch » et le « iz » final.

télévision	devient	télé
------------	---------	------

Dans certains cas, à partir du mot tronqué, il est possible de construire par dérivation suffixale une autre forme substantivale qui pourra indiquer une nuance en particulier pour ce qui est du registre linguistique.

Ainsi :

cinéma	devient	ciné	devient	cinoche
télévision	devient	télé	devient	téloche

Ici, le suffixe –oche précise un registre de langue plus familier, les mots « télé » et « ciné » appartenant désormais à la langue orale standard.

Autres phénomènes de variations phonétiques :

Américain	devient	Ricain
-----------	---------	--------

Dans ce cas, ce sont les deux premières syllabes qui sont éliminées.

Italien devient Rital

On peut considérer qu'il s'agit ici d'une troncation de la syllabe finale avec l'adjonction d'un « r » initial pour sans doute faciliter la prononciation.

grosses bises devient grozbiz

Le phénomène est analogue à celui de « chobiz », il s'agit d'une écriture phonétique qui correspond à la prononciation de l'expression [grozbiz].

### 3.2. Le phénomène du VERLAN infirme-t-il cette tendance?

Le verlan est une sorte d'argot typiquement français qui consiste en l'inversion des syllabes d'un mot, avec parfois une élision ou une apocope, pour faciliter la prononciation. C'est en inversant les syllabes de la locution adverbiale (*à l'envers*) que le terme de *verlan* a été créé. Initialement utilisé comme langage caractérisant des milieux ouvriers et immigrés de la banlieue parisienne, il s'est rapidement répandu à toutes les classes de population, notamment grâce à son usage au cinéma et dans les textes de chansons.

Au cours des années 1970 et 1980, le verlan est couramment parlé dans les banlieues. Il a été constitutif d'une identité des habitants de ces banlieues. La nouvelle génération des jeunes de banlieues s'est approprié celui-ci, en l'intégrant à leur culture. La population maghrébine immigrée et ses enfants, présents en plus forte proportion dans les banlieues, ont marqué le verlan d'arabisme. Le début des années 1990, marqué par l'émergence du mouvement hip-hop, représente le début d'une réintroduction massive du verlan dans le langage parlé en France et surtout au sein des nouvelles générations. Le verlan a permis aux amateurs de rap et aux rappers à la fois de se démarquer par leurs différences culturelles et sociales et d'apporter une nouvelle identité plus marginale. Les textes rappés sont parfois des laboratoires du verlan : ils sont basés davantage sur le rythme et le ton que sur les harmonies, les allitérations sont omniprésentes, ce qui pousse les rappers à inventer au besoin des mots ou de populariser des mots en verlan encore peu connus.

Voici quelques exemples :

Beur	devient	Rebeu	(pour cet exemple « Arabe » a donné dans un premier temps « Beur »)	
chatte	devient	te-chat	puis	teuch
chien	devient	ien-che	puis	iench
Chinois	devient	Noi-chi	puis	Noiche
copine	devient	piné-co	puis	pinéco
femme	devient	meuf		
flic	devient	kefli		
mec	devient	keum		
noir	devient	renoi		

### 3.3. Le français écrit se dirige-t-il vers une écriture plus phonétique ?

En français oral, l'un des phénomènes les plus caractéristiques est la chute dans de très nombreux contextes phonétiques du « e » muet. Cette chute a des conséquences importantes sur la transformation des sons, et en particulier des consonnes, qui entrent en contact. On peut ainsi observer des altérations phonétiques au niveau standard à l'oral qui peuvent générer des formes écrites abrégées avec l'utilisation de l'apostrophe.

Voici l'un des exemples les plus fréquents dans ses différentes phases évolutives :

Je ne sais pas	[ʒənəsɛpa]
Je n'sais pas	[ʒənsɛpa]
J' ne sais pas	[ʒnəsɛpa]

J'sais pas [ʒənəsɛpa]  
 Chais pas [ʃɛpa]

La graphie « chais pas » se retrouve fréquemment dans les bulles des bandes dessinées. Voici d'autres exemples :

a) je ne suis plus là [ʒənəsɥiplyla]  
 j'suis plus là [ʒsɥiplyla]  
 chus pus là [ʃypyla]

b) il y a « 'y a » ou « y a »  
 il ne faut pas « il faut pas » puis « i faut pas » et « ' faut pas » ou « faut pas »  
 il peut i peut 'peut / peut  
 il y a 'y a y a (par exemple : y a qu'à)

c) Autres cas :

- où est-ce qu'il y a devient phonétiquement [uskja]

Exemple : où-ce qu'y a une poste ?

- d'jà pour déjà  
 - v'là pour voilà

etc.

#### 4. Les variations morphologiques

Les variations morphologiques sont, à la différence des changements lexicaux, le signe d'évolutions systémiques en profondeur qui montrent les directions des changements typologiques de la langue française. Nous proposons ici deux exemples d'évolution intimement liés : le système des pronoms personnels sujets et la tendance à l'antéposition morphologique systématique de la personne et du nombre dans le système verbal.

##### 4.1. Le nouveau système des pronoms personnels

Pour les pronoms personnels sujets, les modifications dues aux contacts phonétiques sont à l'origine d'un nouveau système qui appartient à la langue standard orale et qui a également des répercussions sur l'écrit oralisé. Voici les principales caractéristiques de ce système :

- 1<sup>ère</sup> personne du singulier :

je devient j' ou ch (devant une consonne sourde)  
 [ʒə] [ʒ] [ʃ]

Exemples :

je vis devient j'vis [ʒvi]  
 je passe devient j'passe [ʃpas]

Pour le passage de [ʒə] à [ʃ], il s'agit d'un phénomène phonétique bien connu appelé assimilation régressive partielle qui fait passer le trait phonétique sourd d'une consonne à la précédente sonore lorsque ces consonnes entrent en contact comme c'est le cas ici en raison de la chute du [ə] muet.

- 2<sup>ème</sup> personne du singulier :

On trouve deux formes : « tu » partout en français oral standard et parfois « t' » devant voyelle mais dans ce cas on a affaire à un registre de langue familier.

Exemples :

Tu viens avec moi.

T'as pas cent balles ?

- 3<sup>ème</sup> personne du singulier :

On trouve les formes suivantes :

Il devient i/il/l' au masculin

Elle devient è/elle/l' au féminin

« il » dans tous les cas de la langue standard :

Il/elle part avec moi ;

dans la langue familière on a « i » devant consonne et « l' » devant voyelle :

i/è va vite (il/elle va vite)

l'è pas v'nu(e) (il/elle n'est venu(e))

- 1<sup>ère</sup> personne du pluriel :

Ici le « on » remplace de plus en plus le « nous » à l'oral et ce, même dans la langue standard :

On s'en va (nous nous en allons)

- 2<sup>ème</sup> personne du pluriel : il n'y a pas de changements (« vous chantez »).

- 3<sup>ème</sup> personne du pluriel masculin et féminin :

On a un système symétrique à celui de la « 3<sup>ème</sup> personne du singulier. Il n'y a pas de changements dans la langue standard mais uniquement dans la langue familière.

On trouve i/è devant consonne.

Par exemple :

i viennent pas (ils ne viennent pas)

è viennent pas (elles ne viennent pas)

Devant une voyelle un « z », marque morphologique de pluriel, apparaît :

iz ont rien mangé (ils n'ont rien mangé)

èz ont rien mangé (elles n'ont rien mangé)

#### 4.2. Simplification de la conjugaison due à l'antéposition « déflexive » de la personne et du nombre

En français oral, le présent de l'indicatif présente un système de désinences verbales qui tend à se réduire. En effet, à l'oral, lorsque je prononce [ʃât], je ne peux connaître la personne dont il s'agit car la désinence postverbale est absente, seul le pronom personnel sujet peut donc nous donner cette précision aux personnes 1, 2, 3 et 6. A la première personne du pluriel, le « on » remplace de plus en plus le « nous » ce qui entraîne la disparition de la désinence. Seule la seconde personne du pluriel résiste encore même si des exemples comme « elles veulent quoi aujourd'hui les petites dames » se réfèrent nettement à cette personne mais dans ce cas ils appartiennent à des registres très familiers.

je chante

[ʒəʃât]

[ʃât]

tu chantes	[tyʃât]		
il/elle chante	[i/ɛʃât]		
nous chantons	devient	on chante	[õʃât]
vous chantez/ils-elles chantent			[vuʃâte] / [iʃât] / [ɛʃât]
ils-elles chantent			[i/ɛʃât]

La langue française est l'une des quelques langues romanes (avec certains dialectes de l'Italie septentrionale) pour laquelle l'antéposition du pronom personnel sujet dans le syntagme verbal qui correspond à une déflexivité de la personne et du nombre est tout à fait symétrique à celle de l'article dans le syntagme nominal pour le genre et le nombre [2].

## 5. Les variations syntaxiques

Ces changements sont très importants car ils sont le signe d'évolutions systémiques en profondeur de la langue. Nous proposons ici les variations les plus significatives que l'on peut observer en français oral, très souvent dans un registre familier.

### 5.1. Le système de la négation

En français oral standard, la négation n'est constituée que d'un seul élément verbal postposé le plu souvent « pas » ou « plus ». En ancien français, elle était constituée de « ne » devant le verbe puis des éléments postposés comme « guère », « point », « plus » et enfin « pas » sont apparus. Petit à petit jusqu'à notre époque le premier élément « ne » est tombé et la nouvelle négation est seulement postposée au verbe. Cette postposition correspond à la fois à une simplification et donc à un renforcement du système linguistique de la langue française très certainement en liaison avec l'évolution systémique générale qui correspond symétriquement à l'antéposition de l'article pour le syntagme nominal. Nous renvoyons aux nombreux exemples que nous avons déjà cités ainsi qu'aux phrases que nous avons extraites du texte *Entre les murs* de François Begaudeau que nous proposons comme conclusion de notre étude.

### 5.2. Les pronoms relatifs : simplification et généralisation du « que »

L'homme <b>dont</b> je parle		l'homme <b>que</b> j' parle
L'homme <b>dont</b> je te parle		l'homme <b>que</b> j'te parle
La femme <b>à qui</b> je parle		la femme <b>qu'</b> je parle

### 5.3. Le « que » subordonnant passe-partout

Tu es prête <b>que</b> je te serve		Tu es prête <b>pour que</b> je te serve
Il a réussi <b>que</b> je peux vraiment pas le faire		Il a réussi <b>comme</b> je ne peux vraiment pas le faire

Voici d'autres exemples révélateurs :

Y a de la place **qu'** on peut danser  
 Donne une cigarette **que** je fume  
 Il dansait merveilleusement **qu'** on peut pas mieux  
 Avant je supportais l'soleil **qu'** maintenant je supporte plus.

### 5.4. Disparition du subordonnant « que », au profit de juxtapositions paratactiques

Exemples :

Il a dit, il vient ce soir dîner à la maison		Il a dit <b>qu'</b> il vient ce soir dîner à la maison
Elle écrit, elle veut pas v'nir demain		Elle écrit <b>qu'</b> elle veut pas v'nir demain.



### 5.5. Disparition du subjonctif dans de nombreux cas

Cette disparition est souvent due au fait que le présent du subjonctif des verbes en –er (qui sont les plus nombreux dans la langue française) est souvent identique à celui de l'indicatif et ce, aux personnes 1, 2, 3 et 6. Cette identité est sans doute la cause de l'utilisation du présent de l'indicatif à la place du présent du subjonctif pour les verbes des autres groupes. On peut avoir par exemple :

Il faut que tu **manges** (forme morphologique ambiguë)

« Il faut que tu **viennes** demain » pourra devenir dans la langue familière « Il faut que tu **viens** demain ». Dans la phrase familière, on peut émettre l'hypothèse que la langue parlée choisit de faire porter la subjectivité – c'est-à-dire la virtualité du procès verbal – sur le sémantisme de « il faut ».

### 5.6. Emergence d'une nouvelle structure syntaxico-logique de la phrase de la langue parlée

Il s'agit d'une sorte de « supra-structure » syntaxique de type logique opposant le thème et le rhème sans que cette forme puisse être considérée comme une emphase (ou forme topicalisée) avec une mélodie phrastique descendante sans pause entre le thème et le rhème. Sur le plan syntaxique, le thème est repris par le pronom personnel sujet qui devient ici une sorte de clitique de rappel.

Exemple :

Mon frère **il/i** travaille à la poste

Il convient de souligner ici que cette phrase n'a pas le même sens que la phrase emphatique topicalisée à gauche :

Mon frère, **il/i** travaille à la poste

Qui est d'abord caractérisée par une montée tonale jusqu'à la virgule, puis par une pause mélodique et enfin par une descente tonale dans la partie rhématique de la phrase.

A l'écrit, nous sommes tentés d'ajouter une virgule « mon frère, **il/i** travaille à la poste » mais cette virgule ne correspond à aucune pause mélodique à l'oral.

En guise de conclusion de nos réflexions sur les changements et évolutions de la langue écrite et sur ses interactions avec la langue orale, nous proposons une série d'exemples tirés du roman *Entre les murs* de François Begaudeau[3]. Ceux-ci nous semblent révélateurs de phénomènes qu'il faut désormais considérés comme systémiques dans la langue française d'aujourd'hui.

- 1– C'est pas une heure, vous avez dit c'est une heure mais c'est pas une heure (p. 14)
- 2– Mais m'sieur, c'est pas obligé l'action elle est déjà faite quand on utilise après que (p. 25)
- 3– J'suis pas sûre c'est bon (p. 28)
- 4– C'est quelqu'un il a des idées bizarres, j'sais pas (p. 54)
- 5– C'est normal que nous aussi on fait ça quand on est pas contents, sinon c'est trop facile (p. 82)
- 6– M'sieur, c'est quand on utilise le point-virgule ? (p.94)
- 7– C'est comment on l'utilise j'demande (p. 95)
- 8– M'sieur pourquoi vous avez dit c'est pas bon c'qu'il a dit Bien-Aimé ? (p.122)
- 9– M'sieur ça fait longtemps, vous avez une dent en argent ? (p. 173)
- 10– Y'a pas d'autre motivation, on est bien d'accord ? (p. 179)
- 11– Oui, oui. C'est pour j'arrête de bavarder (p. 180)
- 12– Eh m'sieur faut voir aussi tous les morts les Américains ils font en Palestine et tout (p. 180)

- 13– Mais vous avez dit un truc j'ai pas compris (p.182)  
14– Tu sais c'est qui qu'a gagné hier ? ; – M'sieur c'est qui qu'a gagné hier ? (p. 195)  
15– M'sieur ça vous arrive aller à la patinoire ?  
– Pas toi ? (p. 199)  
– Ca fait trop pitié m'sieur.  
16– Qu'est-ce vous voulez j'raconte ? (p. 211)  
17– Tout le livre les phrases elles commencent par je me souviens ? (p. 214)  
18– Nous on sait pas c'est quoi la date quand il a commencé (p. 216)  
19– J'sais pas, mais si vous savez c'est quoi son âge ça veut dire vous étiez nés (p. 216)

### Notes bibliographiques

- [1] WALTER H., 2001, *Honni soit qui mal y pense*, Paris, Robert Laffont.  
[2] BEGIONI L. et ROCCHETTI A., 2010, « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? » in *Langages 178*, Paris Larousse.  
[3] BEGAUDEAU F., 2006, *Entre les murs*, Paris, Gallimard.

### Eléments de bibliographie

- Begaudeau F., 2006, *Entre les murs*, Paris, Gallimard.  
Begioni L. & Rocchetti A., 2010, « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? » in *Langages 178*, Paris Larousse ;  
Brunot F. & Bruneau C., 1937, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie.  
Carton F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.  
De Lage R., 1958, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.  
Gadet F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.  
Gadet F., 2006, *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys.  
La Chaussee F. de, 1974, *Initiation à la phonétique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.  
Moignet G., 1973, *La grammaire l'ancien français*, Paris, Klincksieck.  
Walter H., 2001, *Honni soit qui mal y pense*, Paris, Robert Laffont.